



- ✓ Développer la valeur ajoutée agro-sylvo-pastorale et halieutique ;
- ✓ Renforcer les systèmes de production agro-sylvo-pastorale et halieutique respectueux de l'environnement ;
- ✓ Favoriser une croissance inclusive, garante du développement rural et du bien-être des populations.

CADRE NORMATIF

- 🔪 **Loi n°2013-866 du 23 décembre 2013** relative à la normalisation et à la promotion de la qualité ;
- 🔪 **Loi n°240 du 3 août 2017** fixant les règles relatives à la régulation, au contrôle et suivi des activités des filières hévéa et palmier à huile ;
- 🔪 **Ordonnance instituant une taxe de 30 francs CFA/Kg de noix brutes de cajou exportées** pour le financement des activités liées au renforcement de la compétitivité de la chaîne de valeurs et au soutien de la structuration de la filière anacarde ;
- 🔪 **Ordonnance n°2018-437 du 03 mai 2018** portant répression de la commercialisation et de l'exportation illicite des produits soumis à agrément ;
- 🔪 **Décret n°2018-228 du 28 février 2018** portant dénomination de l'organe chargé de la régulation, du contrôle et du suivi des activités des filières Hévéa et Palmier à Huile « Conseil Hévéa-Palmier à Huile » ;
- 🔪 **Convention de concession entre le Conseil du coton et de l'anacarde**, au nom de l'Etat, et six sociétés cotonnières (CIDT, Ivoire Coton, COIC, Seco, Sicos 2.0 et Global Coton), d'une durée de sept ans renouvelable pour le conseil agricole et la commercialisation du coton.

RÉSULTATS / RÉALISATIONS

- 🕒 **Programme d'Appui à l'Amélioration de la Compétitivité de la Chaîne de valeur de l'Anacarde (PPCA) ;**
- 🕒 **Projet Pôle agroindustriel du Bélier ;**
- 🕒 **Projet d'Appui à la Production Agricole et à la Commercialisation Extension Ouest (PROPACOM-OUEST) ;**
- 🕒 **Projet d'Appui au Secteur Agricole en Côte d'Ivoire (PSAC) ;**
- 🕒 **Projet d'Appui à la Relance des Filières Agricoles de Côte d'Ivoire (PARFACI) ;**
- 🕒 **Projet d'Appui aux Infrastructures Agricoles dans la région de l'Indénié-Djuablin (PAIA-ID).**

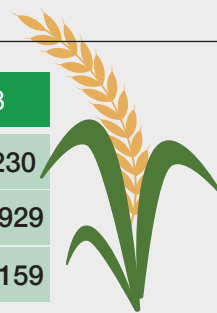




PRODUCTIONS / RÉALISATIONS

Evolution globale des cultures de rente et vivrières en tonnes

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
CULTURES DE RENTE	5 252 191	5 261 380	5 787 115	6 519 601	6 141 766	7 090 023	7 490 230
CULTURES VIVRIÈRES	11 886 535	13 172 917	15 941 470	15 749 712	17 076 403	17 600 099	18 195 929
TOTAL	17 138 726	18 434 297	21 728 585	22 269 313	23 218 169	24 690 122	25 686 159

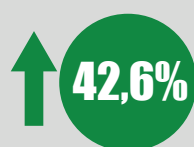


Evolution des recettes agricoles en milliards FCFA

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
CULTURES DE RENTE	2 456	1 970	2 256	2 645	2 760	3 169	2 765
CULTURES VIVRIÈRES	1 570	2 209	2 951	3 152	3 377	3 586	3 757
TOTAL	4 026	4 179	5 207	5 797	6 137	6 755	6 521



Cultures de rente

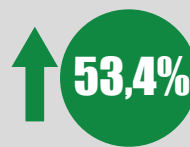


Augmentation de la production entre 2012 et 2018 de près de 42,6% avec une production qui est passée de 5 252 191 tonnes à 7 490 230 tonnes

Evolution de la production des principales cultures de rente (2011- 2018)
En tonnes

	2011	2018
CACAO	1 511 250	2 112 496
CAFÉ	32 780	123 949
HÉVEA	238 717	412 646
PALMIER À HUILE	1 649 671	2 236 000
COLA	69 000	290 000
ANACARDE	400 000	761 317
COTON GRAINE	174 677	412 646
COTON FIBRE	76 503	171 386

Cultures vivrières



Augmentation de la production entre 2012 et 2018, passant de 11 886 532 tonnes en 2012 à 18 195 929 tonnes en 2018, soit une croissance de près de 53,4%

Evolution de la production des principales cultures vivrières (2011- 2018)
En tonnes

	2011	2018
RIZ BLANCHI	550 000	1 304 468
MANIOC	2 359 015	5 608 044
BANANE PLANTAIN	1 541 573	1 955 670
IGNAME	5 531 865	7 391 131
MAÏS	621 790	1 054 960





Réhabilitation et aménagements des périmètres irrigués

2 139 ha

Aménagement de 25 périmètres rizicoles d'une superficie totale de 2 139 ha

111 ha

Aménagement de 17 périmètres maraichers d'une superficie de 111 ha

Accès aux intrants



2 844 208 tonnes d'intrants

(engrais et produits phytosanitaires) distribués aux producteurs en 2018

Renforcement des capacités des producteurs



- 412 organisations professionnelles ont bénéficié d'appui-conseil
- 151 404 producteurs ont bénéficié d'appui-conseil

Au niveau de la filière cacao :

- 549 325 producteurs issus de 9 078 localités ont été formés aux bonnes pratiques depuis 2014
- 76 814 producteurs ont été sensibilisés et formés en matière de gestion de la qualité

Professionnalisation des organisations des producteurs

- Plus de 2000 sociétés coopératives du secteur Café-Cacao ont été formées sur l'acte uniforme OHADA ;
- 200 sociétés coopératives assistées par l'ANADER en matière de gestion d'entreprises coopératives, de représentativité des femmes et l'esprit coopératif depuis 2014 ;
- Mise en place d'organisations interprofessionnelles agricoles :
 - IOCI - filière oignon en 2016 ;
 - IPRAVI - filière avicole en 2017 ;
 - INTERCOLA - filière cola en 2018.



1 000 jeunes agriculteurs installés dans le cadre du projet «Jeune cacaoculteur et caféiculteur moderne » pour le renouvellement des producteurs vieillissants

PERSPECTIVES

- ▶ Poursuite des réformes des filières agricoles ;
- ▶ Poursuite du renforcement de la production agricole avec notamment la mise en œuvre de nouveaux projets de relance des cultures vivrières ;
- ▶ Favoriser les investissements agricoles respectueux de l'environnement, conformément aux engagements du PNIA 2, basés sur le potentiel des territoires et des besoins des populations ;
- ▶ Aménagement de terres pour une production vivrière avec une maîtrise totale de l'eau ;
- ▶ Usage d'infrastructures d'irrigation améliorées, et de variétés de semences à haut rendement ;
- ▶ Mécanisation agricole pour réduire la pénibilité du travail agricole ;
- ▶ Transformation des productions agricoles ;
- ▶ Formation et professionnalisation des acteurs agricoles ;
- ▶ Création d'agropoles dans 9 zones agro-écologiques homogènes ;
- ▶ Renforcement des capacités techniques et opérationnelles des services en charge de la planification et du suivi-évaluation des activités du secteur.